



LE DROIT DES SOCIÉTÉS

PROGRAMME DE FORMATION ENT04

OBJECTIFS

Connaître le fonctionnement des différentes sociétés juridiques.

PROGRAMME

MODULE 1 : LE CONTRAT DE LA SOCIÉTÉ

- Caractéristiques générales et spécifiques
- Apports, associés, actionnaires, responsabilités d'associés

MODULE 2 : LES DIFFÉRENTES FORMES DE SOCIÉTÉS COMMERCIALES

- Analyse comparative au plan juridique, fiscal et social des SNC, SARL, EURL, SA, SAS
- Les évolutions législatives et réglementaires issues de la loi et la réglementation

MODULE 3 : LES ACTES DE GESTION COURANTE ET LE FONCTIONNEMENT DES SARL

MODULE 4 : LES ACTES DE GESTION COURANTE ET LE FONCTIONNEMENT DES SA

MODULE 5 : LES ACTES DE GESTION COURANTE ET LE FONCTIONNEMENT DES SAS

- Caractéristiques et statut des dirigeants / Caractéristiques des assemblées d'associés
- Liberté d'organisation et pacte d'actionnaires Avantages et inconvénients

MODULE 6 : CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DES SOCIÉTÉS UNIPERSONNELLES

- Distinction des spécificités des EURL, SASU, EI, Autoentrepreneur (Microentreprise)

MODULE 7 : LE REGISTRE DU COMMERCE ET LES FORMALITÉS DE PUBLICITÉS

MODULE 8 : INTRODUCTION À LA TRANSMISSION DES SOCIÉTÉS

- Définition du fonds de commerce / Distinction juridique et fiscale entre cession de fonds et cession des titres / Les cessions d'actions et de parts sociales



PUBLIC CONCERNÉ

Porteurs de projets, Collaborateurs des services juridiques, comptables et toutes les personnes intéressées par le droit des sociétés.



PRÉ-REQUIS

Des notions juridiques, administratives, comptables sont souhaitables.



DURÉE

14 heures



TARIF INTER

840,00 €



TARIF INTRA

Nous consulter



MOYENS TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES

Support de cours, salle et équipement informatique mis à disposition. Plateforme de visioconférence pour les cours à distance. Evaluation des besoins en amont de la formation et adaptation du programme aux attentes. Alternance d'exercices pratiques corrigés, de questionnaires.



QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs disposant d'une d'expérience minimum de 5 ans sur la thématique enseignée.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Remise d'une attestation individuelle en fin de bilan. Cette attestation valide le niveau de progression et les acquis.



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour étudier les adaptations nécessaires ou les solutions alternatives.

Délai minimum d'accès à la formation de 15 jours à partir de confirmation du financement.

